الجمهوريـــة الجزائريـة الديمقراطيـة الشعبيـة
وزارة المـاليـــة

Direction Générale du Trésor
et de Comptabilité

المديرية العامة للخزينة والمحاسبة
قسم التسيير المحاسبي للعمليات المالية
للخزينة العمومية

INSTRUCTION N° 02 DU 08 MAI 2025

Objet : Adoption de « l'ordre de virement - Trésor », comme instrument de paiement.

Dans le cadre des efforts continus visant à moderniser et à optimiser les services du Trésor public, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité a engagé une mesure de facilitation consistant à généraliser l'utilisation de « l'ordre de virement – Trésor » comme un instrument de paiement privilégié.

Cette mesure s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers, tout en renforçant l'efficacité des opérations financières.

L'objectif principal de cette démarche est de simplifier et d'accélérer les opérations de virement bancaire pour les usagers, tout en offrant une alternative moderne et sécurisée aux instruments de paiement traditionnels existants, tels que les chèques.

Cette démarche concerne les virements bancaires effectués par les établissements et organismes publics ainsi que les auxiliaires de justice, titulaires des comptes de dépôt de fonds auprès du Trésor public dans les catégories suivantes :

- Le compte n°4431100000 intitulé : «Organismes divers » ;
- Le compte n°4418100000 intitulé : « Autres organismes à caractère financier-Caisses et organismes de sécurité sociale » ;
- Le compte n°4412000000 intitulé : « Dépôts de FNI) » ;
- Le compte n°4461200000 intitulé : « Dépôts des notaires » ;
- Le compte n°4462000000 intitulé : « Dépôts des greffiers » ;
- Le compte n°4463000000 intitulé : « Dépôts des huissiers de justice » ;
- Le compte n°5431000000 intitulé : « Comptes de dépôts des régisseurs – dépôts ».

.../...

L'ordre de virement constitue une demande faite par le titulaire du compte Trésor, auprès du poste comptable concerné où le compte est ouvert, afin d'effectuer un virement direct du compte Trésor vers le compte bancaire d'un ou plusieurs bénéficiaires de l'opération de virement.

Pour effectuer l'opération, l'ordre de virement doit être accompagné d'un avis de virement contenant le détail par bénéficiaire.

L'ordre de virement doit être présenté aux services du Trésor en double exemplaire dont le deuxième fera l'objet d'accusé de réception.

A cet effet, deux modèles sont joints en annexe :

- **Annexe n°1** : Modèle de l'ordre de virement – Trésor ;
- **Annexe n°2** : Modèle de l'avis de virement – Trésor.

Je vous demande de veiller à l'application des dispositions de la présente instruction.

DESTINATAIRES :

Pour exécution :

- Messieurs les Trésoriers des Wilayas ;
- Monsieur le Trésorier Central ;
- Monsieur le Trésorier Principal.

Pour information :

- Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères ;
- Madame la Directrice Générale des Impôts ;
- Monsieur le Directeur Général des Douanes ;
- Monsieur le Directeur Général du Budget ;
- Monsieur le Directeur Général du Domaine National ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Services Comptables ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux du Trésor ;
- Monsieur l'Agent Comptable Central du Trésor.

ANNEXE N°01

Ordre de virement - Trésor

Ordre de Virement n°.....Payable à la Trésorerie de.....

Donneur d'ordre :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Qualité : .....

Veuillez **débiter** mon compte Trésor n°

Pour un montant en DA de :

En chiffre

En lettre.....

.....

Motif virement : .....

.....

Bénéficiaire (s) :

Fait à.....le.....

Griffe et signature :

ANNEXE N°02

AVIS DE VIREMENT - TRESOR

(Instruction n° du)

DONNEUR D'ORDRE

Nom du titulaire du compte :.....

Numéro du compte Trésor : .....

Objet du Virement :.....

Montant en lettres : .....

Montant en chiffres : .....

BENEFICIAIRE (S)

Nom et prénom :..... .....

Raison sociale :.....

Adresse :.....

RIB bénéficiaire: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

A ..... le..... Cachet du donneur d'ordre